

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**

**ÉVOLUTION ET MANIFESTATIONS DE LA VICTIMISATION DES FILLES AU SEIN  
DES GANGS DE RUE**

**ESSAI PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA  
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR  
LAURIANNE GROULX**

**AVRIL 2024**

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES**  
**MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)**

**Direction de recherche :**

Sylvie Hamel

---

Prénom et nom

Directeur de recherche

**Comité d'évaluation :**

Sylvie Hamel

---

Prénom et nom

directeur ou codirecteur de recherche

Carmen Dionne

---

Prénom et nom

Évaluateur

---

Prénom et nom

Évaluateur

## **Sommaire**

Les gangs de rue sont présents depuis le 20<sup>e</sup> siècle et les membres féminins le sont davantage depuis quelques années. À la lumière de la littérature scientifique des 30 dernières années, cet essai porte plus particulièrement sur les membres féminins. Dès les premières recherches sur le phénomène des gangs de rue, les membres féminins sont décrits comme des victimes qui cherchent un groupe pour se protéger. Cet essai se penche donc sur l'évolution et les manifestations de la victimisation que subissent les filles au sein des gangs de rues à travers des dimensions telles que leurs caractéristiques, les raisons de rejoindre ce groupe, les rites initiatiques, leurs rôles et fonctions, leur implication dans la délinquance, ainsi que les raisons de quitter les gangs de rue. Pour ce faire, plusieurs références ont été puisées dans différentes bases de données. Les résultats de cet essai montrent que vers 1960, les recherches commencent à introduire les filles comme des victimes, des objets sexuels et ayant un rôle auxiliaire dans les gangs de rue. Puis, dans les dernières années, il y a une évolution au niveau de la victimisation, les recherches soulèvent que le portrait des filles se distingue de moins en moins de celui des garçons.

## Table des matières

Sommaire .....	iii
Introduction .....	1
Cadre conceptuel .....	3
Définition des gangs de rue.....	3
Ampleur du phénomène .....	4
Typologie des membres de gang de rue.....	5
Théories associées aux gangs de rue.....	7
Méthode.....	9
Recension des données.....	9
Critères d'inclusion .....	10
Extractions des données .....	10
Résultats .....	12
Caractéristiques des membres féminins.....	12
Les raisons de rejoindre un gang.....	14
Rites initiatiques.....	16
Rôles et fonctions au sein d'un gang de rue.....	17
Implication des filles dans la délinquance des gangs de rue.....	19
Les raisons de quitter un gang de rue.....	21
Discussion .....	23
Retombées des résultats pour l'intervention psychoéducatrice .....	26
Les limites de l'essai .....	27
Conclusion.....	29
Références .....	30
Appendice A Références obtenues dans les bases de données .....	35
Appendice B Grille d'extraction des données.....	37

## Introduction

Le phénomène des gangs de rue n'est pas un sujet d'actualité qui est nouveau. En 1920, les premières recherches débutent aux États-Unis. Ces recherches concernent en grande majorité les garçons. Il est rarement question des membres féminins. C'est autour de 1970-1980 que certains chercheurs et chercheuses dénoncent que la recherche sur l'implication des filles dans les gangs a été négligée, simplifiée et explorée exclusivement sous l'angle des membres masculins (Chesney-Lind, 1997, 2001; Chesney-Lind *et al.*, 1996; Haymoz et Gatti, 2010; Nurge, 2000; Walker-Barnes et Mason, 2001). Après la parution de l'article, *The Girls in the Gang* de Anne Campbell en 1984, un plus grand nombre de recherches sur les filles ont été réalisées (Fredette et Béliveau, 2014). Vers 1985-1990, les criminologues reconnaissent les membres de gangs féminins comme un groupe digne d'attention. Ils commencent alors à s'intéresser aux raisons qui poussent les filles à se joindre à un gang, à leurs rôles et à la victimisation qu'elles peuvent y vivre.

Au Québec, c'est quelques années plus tard que les chercheurs et chercheuses ont commencé à s'intéresser aux gangs de rue en général. Une série d'événements violents ont davantage été médiatisés et ont attiré l'attention sur ces groupes. La revue *Criminologie* parue en 2015 dédiait un numéro spécial aux gangs de rue, dont un chapitre portait plus particulièrement sur la place et le rôle des membres féminins. La chercheuse Chesney-Lind porte un regard différent sur les gangs de rue en s'intéressant aux vécus des filles. Elle le fait à l'aide de l'approche féministe et elle tente de démontrer que les membres féminins sont différents des membres masculins.

En premier lieu, le cadre conceptuel de cet essai comprend une définition des gangs de rue, des statistiques entourant l'ampleur du phénomène, une typologie des membres de gangs de rue, ainsi que les théories associées à ce phénomène. Les sections suivantes portent sur la méthodologie et les résultats qui sont une synthèse des informations trouvées dans les différentes références sélectionnées. L'attention est alors portée sur l'évolution et les manifestations de la victimisation des filles qui se joignent aux gangs, au travers de leurs caractéristiques, des raisons

de s'y joindre, des rites initiatiques auxquels elles sont soumises, de leurs rôles et fonctions au sein de ces groupes, de leur implication dans la délinquance, ainsi que des raisons de quitter les gangs de rue. Par la suite, une discussion portera sur l'évolution et les manifestations de la victimisation des membres féminins, ainsi que les retombées pour l'intervention et les limites de cet essai.

## **Cadre conceptuel**

Ce cadre conceptuel comprend une définition des gangs de rue, les statistiques entourant l'ampleur du phénomène, une typologie des membres et les théories associées à ce phénomène, telles que la désorganisation sociale, le contrôle social et la perspective féministe.

### **Définition des gangs de rue**

Les gangs de rue sont déjà bien présents, mais malgré de nombreuses années de recherches, il n'y a pas de définition universelle pour décrire ce phénomène. Il est donc plus difficile de mesurer l'ampleur des gangs de rue et leurs activités à grande échelle (Guay *et al.*, 2014). Spergel, en 1995, identifie deux critères pour distinguer les gangs de rue, soit le degré de contrôle d'un territoire et le niveau d'organisation du groupe (Hébert *et al.*, 1997). C'est ce qui est repris en 2003 par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique qui définit les gangs de rue comme :

Un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents et de jeunes adultes qui privilégient la force et l'intimidation du groupe pour accomplir des actes criminels, et ce, dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance ou de contrôler des sphères d'activités lucratives. (Guay *et al.*, 2014, p. 21).

Cette définition a longtemps été utilisée au Québec, mais Guay *et al.* (2014) soutiennent qu'elle peut porter à confusion, car elle comprend plusieurs éléments descriptifs comme la structure, le but et les moyens qui peuvent être interprétés de façon sur ou sous inclusive selon différentes circonstances. Donc, cette définition ne permet pas de désigner un groupe de jeunes de façon claire et précise comme un gang de rue. En 2006, deux auteurs, Klein et Maxson proposent la définition suivante « Un gang de rue est tout groupe de jeunes de la rue, dont la participation à des activités illégales fait partie de l'identité de son groupe. » (traduction libre, Guay *et al.*, 2014, p.20). Cette définition comprend les éléments distinctifs essentiels, en lien à la rue, au caractère illégal des activités et à l'identité commune. Cette définition est reconnue à l'échelle internationale et a permis de déterminer la définition de l'Eurogang qui représente les gangs de rue en Europe (Hamel *et al.*, 2015).

## **Ampleur du phénomène**

Bien que la définition des gangs de rue ne fasse pas l'unanimité, il est néanmoins reconnu qu'il y a de plus en plus de membres dans les gangs aux États-Unis depuis 1970. Comme le démontre une étude, on dénombrait 52 000 membres dans 15 villes importantes des États-Unis en 1970 et cela a augmenté à 756 000 membres 40 ans plus tard, soit en 2010 (Egley et Howell, 2012; Miller, 1982, cité dans Hamel *et al.*, 2015). Par contre, le National Gang Center fait une lecture différente de la situation en indiquant que le taux d'appartenance aux gangs a fortement diminué en 1998 aux États-Unis, pour être relativement stable aux alentours de 2005 et puis diminuer de nouveau vers 2010 (Belknap et Bowers, 2016). Dans une enquête réalisée aux États-Unis en 1995, on révélait que 5% à 10% des jeunes interviewés prétendaient faire partie d'un gang (Hébert *et al.*, 1997). En 2002, au Canada, le rapport Canadian Police Survey on Youth Gangs dénombrait 7 000 membres de moins de 18 ans répartis dans 434 gangs (Corriveau et Dorais, 2010). Puis, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) dénombrait en 2006, 300 gangs comprenant 11 000 membres (Corriveau et Dorais, 2010).

Aux États-Unis, le nombre de personnes dans les gangs de rue varie autant chez les garçons que chez les filles. Cependant, les médias prétendent qu'il y a une augmentation drastique des membres féminins tandis qu'il s'agit d'une augmentation similaire chez les garçons (Chesney-Lind *et al.*, 1996). De plus en plus de gangs de rue regroupent des garçons et des filles, ce qui forme des gangs mixtes. Dans la région de New York, la moitié des gangs masculins comprend des membres auxiliaires féminins (Chesney-Lind *et al.*, 1996). Le ratio filles et garçons varie toutefois d'une étude à une autre, la proportion de membres féminins varie entre 4 et 46% dans les différentes recherches faites aux États-Unis (Chesney-Lind, 2015; Chisholm et Magee, 2018; De La Rue et Espelage, 2014; Esbensen *et al.*, 1999; Fredette et Béliveau, 2014). Une autre recherche suggère qu'au début des années 1990, les jeunes filles représentaient environ 10 à 38% des membres de gang et dans certaines zones urbaines 20% des filles déclaraient être affiliées à un gang (Miller, 1998). Le National Gang Center précise qu'aux États-Unis, le nombre de filles membres de gangs est resté stable autour de 10% entre 1998 et 2010 (Belknap et Bowers, 2016). En 1997, aux États-Unis, le National Longitudinal Survey of Youth indiquait que

le ratio des garçons et des filles membres de gangs était de deux garçons pour une fille, alors qu'une étude aux États-Unis et une en Europe indiquaient plutôt un ratio de trois garçons pour une fille (Haymoz et Gatti, 2010; Petersen et Howell, 2013). Ailleurs dans le monde, soit à Londres, on estimait en 2006 que 5% des membres de gangs répertoriés étaient des filles (Young, 2009).

Les gangs entièrement composés de membres féminins sont plus rares. En 1994, les statistiques démontraient qu'il y avait 7 205 membres féminins répartis dans 40 villes, ce qui représentait seulement 3,6% des jeunes identifiés comme membres, puisque selon les estimations de la police, le nombre de membres de gangs de rue était environ de 249 324 (Chesney-Lind, 1997, 2001; Chesney-Lind *et al.*, 1996). Les gangs de filles indépendantes représenteraient moins de 10% de tous les gangs dans les grandes villes américaines (Chesney-Lind, 2001; Chesney-Lind *et al.*, 1996; Nurge, 2000; Shonka, 1996). En Californie, vers la fin des années 1990, on identifiait 27 gangs de filles comprenant entre 10 et 20 membres âgés de 13 à 20 ans (Shonka, 1996).

Les informations sont plus limitées au Canada, plus particulièrement au Québec, où la rareté des études sur les filles entraîne une méconnaissance au niveau de l'ampleur et de la nature de leur participation. À Montréal, le gang féminin autonome est assez rare dans les années 1950-1960 et ne l'est pas davantage 30 ans plus tard (Fournier, 2003). Selon les résultats de LeBlanc et Lanctôt (1997), les garçons âgés de 12 à 18 ans affirmant appartenir à un gang atteignent entre 11% et 22%, tandis que chez les filles, cela varie entre 9% et 15% (Hébert *et al.*, 1997).

### **Typologie des membres de gang de rue**

La majorité des modèles visant à définir les membres de gangs de rue propose une classification fondée sur le rôle, l'influence du membre et le degré d'implication dans le gang (Guay *et al.*, 2014). Dans les premières recherches, il s'agissait exclusivement d'une typologie pour les membres masculins. Spergel (1995) présente cinq types de membres, incluant d'abord les membres centraux qui sont les membres réguliers qui prennent les décisions, établissent les

normes, sanctionnent ceux qui ne les respectent pas et recrutent les autres membres. Ils sont ceux qui sont les plus impliqués dans les activités criminelles. Les membres associés ou périphériques participent de façon irrégulière aux activités délinquantes et leur statut est peu prestigieux. Les membres flottants possèdent un statut élevé en raison de leurs talents ou leurs accès à des ressources particulières. Les recrues sont, quant à eux, de jeunes adolescents qui souhaitent être membres ou ont un potentiel de l'être. Ils aident à augmenter la taille ou le statut du gang. Enfin, les vétérans sont les membres les plus âgés et engagés depuis plusieurs années. Ceux-ci ne participent plus aux activités, mais peuvent être des conseillers (Guay *et al.*, 2014).

L'auteur Miller, en 1975, propose une typologie pour les membres féminins, indiquant qu'elles sont soit membres de gangs annexés à des gangs masculins, des membres de gangs mixtes ou des membres de gangs féminins totalement autonomes (Fournier, 2003). Lindberg (1999) fait aussi mention de catégories chez les filles, en définissant quatre types différents, soit les membres auxiliaires, les membres de gangs mixtes, les dirigeantes de gangs mixtes et les femmes de gangs autonomes. D'autres auteurs évoquent trois types de groupes semblables, dont font partie les filles, soit auxiliaires semi-autonomes des gangs masculins, membres de groupes mixtes ou gangs féminins indépendants (Petersen et Howell, 2013; Young, 2009). Cela ressemble à la typologie pour les membres masculins, chacun ayant un rôle à jouer selon sa position dans la hiérarchie du groupe. Cependant, les membres féminins ont moins de pouvoir et ne peuvent pas participer de façon régulière aux activités délinquantes, comme l'expliquent les recherches. Pour la majorité, les filles membres de gangs annexés aux gangs masculins ainsi que les filles membres auxiliaires sont les sœurs ou les petites amies des membres masculins. Dans ce type de gangs, les filles sont moins dépendantes des garçons, c'est-à-dire qu'elles ont leurs propres opinions, mais la possibilité d'effectuer ce qu'elles veulent est tout de même contrôlée par les garçons. Elles ont un statut inférieur et peuvent seulement élever leur statut dans le rang des femmes (Fournier, 2003). Les filles membres de gangs mixtes, quant à elles, ont la confiance des garçons et les aident dans les activités délinquantes (Fournier, 2003; Lindberg, 1999). Les dirigeantes des gangs mixtes ont de l'autorité seulement sur les femmes, mais leur opinion est respectée par tous (Lindberg, 1999). Quant aux gangs féminins totalement autonomes, ils sont

peu fréquents, mais quelques recherches indiquent que le nombre est grandissant surtout dans les grandes villes. Il s'agit de gangs plus informels n'ayant pas de leader officiel ou ayant plusieurs leaders (Fournier, 2003).

Dans les recherches récentes, quelques changements sont apparus au niveau des filles partenaires et auxiliaires aux membres masculins. Les partenaires détiennent un statut comparable aux garçons (Fredette et Béliveau, 2014). Pour ce qui est des filles auxiliaires, leur rôle est de nouveau ciblé pour l'exploitation sexuelle commerciale et pour amasser des profits. Cependant, les recherches tentent de démontrer que le rapport entre les sexes dans les gangs de rue est stéréotypé, ce qui fait en sorte que les filles nommées comme étant des accessoires sont souvent surreprésentées (Fredette et Béliveau, 2014).

### **Théories associées aux gangs de rue**

La littérature scientifique sur le phénomène des gangs renferme quelques théories expliquant les différentes raisons pour lesquelles les garçons et les filles se joignent à ces groupes. Selon la théorie de la désorganisation sociale, la délinquance apparaît dans les quartiers où les relations entre les voisins et les institutions sociales ne peuvent plus avoir de contrôles sociaux efficaces (Bell, 2009). Cela veut dire que l'instabilité au niveau résidentiel et la pauvreté influencent les relations interpersonnelles dans la collectivité, ouvrant ainsi la porte à la criminalité (Bell, 2009). Il y a donc moins de supervision des adolescents et adolescentes dans les quartiers défavorisés, ce qui entraîne une plus grande exposition à des pairs déviants et augmente la probabilité de s'associer aux gangs de rue. Une autre théorie est celle du contrôle social qui suppose que tous les individus commettraient des crimes s'ils étaient laissés à eux-mêmes. Puisqu'ils sont en mesure de créer des liens sociaux avec d'autres personnes, ce n'est pas leur nature antisociale qui ressort (Bell, 2009). Alors, les jeunes qui sont davantage supervisés par leurs parents, qui se sentent en sécurité à l'école et dans leur quartier et qui ont du soutien dans leur voisinage sont moins susceptibles de s'affilier à un gang (Bell, 2009; Sutton, 2017). Cela signifie que les actions des parents, de l'école et du quartier ont un impact sur les comportements délinquants des adolescents et adolescentes.

Les théories sur la délinquance expliquent les comportements des garçons et certaines recherches indiquent que ces théories peuvent être adaptées afin d'expliquer les comportements des filles dans les gangs. Cependant, la chercheuse Chesney-Lind soutient que cela est problématique, car les théories proposées n'abordent pas la réalité des membres féminins. Il faut reconnaître que les filles grandissent dans un monde différent des garçons et qu'elles peuvent avoir des besoins, des problématiques particulières et qu'elles ont divers rôles (Beaupré, 2021; Chesney-Lind, 1997; Sutton, 2017). Il faut aussi mieux connaître la délinquance juvénile féminine pour s'assurer d'intervenir de façon appropriée (Beaupré, 2021). Les femmes utilisent la violence différemment des hommes. En effet, il s'agit davantage d'une mesure de protection, un mécanisme de survie et un résultat face à la peur, car elles veulent se protéger de la victimisation et des antécédents de violence vécus (Bell, 2009; Chesney-Lind, 2015; Sutton, 2017). C'est pour ces raisons, et le fait qu'il y a un écart entre les genres au niveau de la criminalité, que la perspective féministe est en mesure de mieux décrire l'expérience des filles dans les gangs de rue. Dans les recherches actuelles, la perspective féministe prend en compte la victimisation des femmes et l'organisation sociale du genre pour expliquer la participation des femmes à la criminalité (Bell, 2009; Chesney-Lind, 2015).

L'objectif de cette recension des écrits est de vérifier dans la littérature scientifique sur les gangs de rue si la victimisation que semble subir plusieurs filles à l'intérieur des gangs, tel que ceci transparait dans les typologies des membres que nous avons explorées a évolué à travers le temps. Et si elle se reflète aussi dans d'autres dimensions telles que leurs caractéristiques, les raisons de joindre ce groupe, les rites initiatiques auxquels elles sont soumises, leurs rôles et fonctions, leur implication dans la délinquance, ainsi que les raisons de quitter les gangs de rue.

## Méthode

Cette section fait la description de la méthodologie utilisée, afin de répondre à l'objectif de cet essai. Cela comprend la recension des données, les critères d'inclusion et l'extraction des données.

### Recension des données

La recension des écrits a été faite entre janvier et février 2022, à partir des bases de données PsycINFO, SocIndex, Sociological abstracts et ÉRUDIT. Deux équations ont été utilisées dans chacune des bases de données anglophones et dans celle francophone. Une portant sur les termes reliés aux gangs de rue et l'autre pour définir les membres féminins. Les mots-clés ont été explorés à l'aide du thésaurus de la base de données EBSCO (voir Tableau 1).

**Tableau 1**

*Mots-clés utilisés dans les équations de recherche*

	Gangs de rue	Membres féminins
Anglais	“Street gang*” OR “criminal group*” OR Gang* AND Delinquen* OR illegal OR crime* OR criminal*	teen* OR youth* OR adolescen* OR juvenile* OR young N4 girl*
Français	"gang* de rue" OU "groupe criminel" ET délinquance* OU illégal OU crime* OU criminel*	Adolescente* OU femme* OU fille* OU "jeune* femme*"

La fin de l'équation pour définir les membres féminins en anglais a été modifiée par N4 "wom?n" OR "girl\*" dans la base de données PsycINFO pour permettre d'obtenir plus de résultats. En français, le terme « gang » employé seul n'a pas été utilisé, car il fait aussi référence à un groupe d'amis, dont les membres ne sont pas nécessairement impliqués dans des activités

délinquantes. Aussi, pour définir la population, le terme « jeune » a été mis dans l'équation au départ, mais lors de la recherche dans la base de données ÉRUDIT, il s'agissait en majorité de références sur les garçons. Alors, ce terme a été retiré de l'équation. Lors de la recherche dans les bases de données, il n'y a pas eu de limite au niveau de l'année de parution des articles et de la provenance des études.

Les équations dans les bases de données ont généré 224 références à la suite de la lecture des titres et résumés de ceux-ci (Érudit = 21 ; PsycINFO = 135 ; SocIndex = 31 et Sociological abstracts = 37). Selon les critères d'inclusion, les références ont été choisies pour former le corpus de cet essai. L'Appendice A présente un tableau démontrant le nombre de références sélectionnées pour le corpus et le nombre qui ne correspondait pas aux critères d'inclusion.

### **Critères d'inclusion**

- La référence devait faire mention des membres féminins de gangs de rue;
- La population ciblée était les adolescentes et les jeunes adultes féminins;
- La référence devait être accessible en ligne ou sur le site de la bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

### **Extractions des données**

Le corpus de cet essai comprend 38 références parues entre 1996 et 2018 provenant en majorité des États-Unis et du Canada. Quelques références viennent de l'Europe, dont trois au Royaume-Uni et une en Italie et en Suisse. La moitié des références (18) sont des articles scientifiques soit de recherche qualitative (11) ou quantitative (7). Pour les recherches qualitatives, l'objectif est soit de comprendre le recrutement, comparer les membres des non-membres, expliquer l'expérience vécue, leur perception, leur cheminement dans les gangs de rue par les membres féminins ou faire la description des membres féminins, leurs rôles, leurs comportements délinquants et la victimisation vécue. Pour obtenir ces informations, les personnes ayant réalisé les recherches ont fait des entrevues semi-structurées et des focus group. Au niveau des recherches quantitatives, ils ont utilisé des questionnaires pour être en mesure de

comparer les garçons et les filles, valider des théories sur le terrain, évaluer la participation des membres féminins dans les gangs de rue et explorer les facteurs de risque. L'autre moitié des références (20) sont des livres, des chapitres de livre et des articles, dont deux recensions des écrits. Ceux-ci permettent d'obtenir des informations sur les membres féminins, leurs caractéristiques, la victimisation vécue, leurs rôles et implications dans les gangs de rue, les raisons de s'y joindre ainsi que des informations sur leurs activités délinquantes. Ces références permettent aussi d'obtenir les définitions des termes entourant les gangs de rue et de comparer les membres selon leurs âges et leurs réalités. Aussi, une grille d'extraction des données comprenant les auteurs, l'année, le lieu, le type de référence, le nombre de participants dans les études et leurs âges, ainsi que les objectifs de chaque référence a été complétée (voir Appendice B).

## Résultats

Les éléments trouvés dans les références sont répertoriés dans différentes catégories, soit les caractéristiques des membres féminins, les raisons de rejoindre ce groupe, les rites initiatiques auxquels elles sont soumises, leurs rôles et fonctions, leur implication dans la délinquance, ainsi que les raisons de quitter les gangs de rue. Afin de respecter la façon de faire des auteurs et autrices, certaines comparaisons avec les membres masculins seront faites.

### Caractéristiques des membres féminins

De manière générale, la littérature scientifique indique que la majorité des filles qui font partie d'un gang proviennent de milieux économiquement défavorisés, où il y a présence de violence, de chômage, de trafic de drogue, de racisme et de sexisme (Fournier, 2003; Hébert *et al.*, 1997; Molidor, 1996). Les familles des membres féminins ont un plus faible revenu comparativement aux familles des membres masculins qui se joignent aux gangs (Fournier, 2003). C'est aussi ce qui est démontré dans les études récentes, les filles proviennent de quartiers pauvres et empreints de violence, elles recherchent l'acceptation, l'amour et la protection dans le gang (Kolb et Palys, 2012).

Certaines recherches révèlent que les filles membres de gang sont davantage actives entre 13 et 16 ans (Esbensen *et al.*, 1999; Nurge, 2000; Young, 2009). D'autres recherches montrent, selon la population étudiée, qu'elles sont âgées de 15 à 30 ans (Fournier, 2003). On dit aussi que les membres féminins sont plus jeunes et que leur entrée et sortie du gang se fait plus tôt que les garçons (Auyong *et al.*, 2018; Belknap et Bowers, 2016; Bell, 2009; Esbensen *et al.*, 1999; Haymoz et Gatti, 2010; Lambine et Gaviria, 2018). La recension de Hébert *et al.* (1997) comparant les caractéristiques des membres masculins et féminins au Québec indique que l'âge estimé des garçons est de 14-25 ans et que leur affiliation est d'une durée inférieure à un an. Pour les filles, elles auraient leur premier contact avec le gang plus tôt, soit entre 11 et 14 ans (Hébert *et al.*, 1997).

Vers la fin des années 1990, la littérature scientifique révèle que les filles ont une faible estime de soi et qu'elles vivent davantage d'isolement social (Esbensen *et al.*, 1999; Fournier, 2003; Hébert *et al.*, 1997). Malgré cela, certaines présentent un portrait positif d'elles-mêmes et elles voient leur participation au gang d'une façon positive (Fournier, 2003; Hébert *et al.*, 1997). Par contre, il n'y a pas de consensus à savoir si une bonne estime de soi est un facteur de protection à l'affiliation aux gangs (Fournier, 2003; Nurge, 2000). L'opposition, la provocation, le potentiel agressif, le rejet des normes sociales, la vision noire de la réalité et le manque de respect envers l'autorité sont aussi des caractéristiques des filles membres de gang (Fournier, 2003; Hébert *et al.*, 1997). Les membres féminins ont souvent peu d'intérêt pour l'école et elles présentent des difficultés scolaires, telles que des problèmes d'apprentissage et une ou deux années de retard sur les autres filles de leur âge. Il leur arrive de se faire suspendre en lien avec la drogue, des bagarres ou la possession d'arme. Cela amène souvent du décrochage scolaire et ne facilite pas la mise en place de leur plan futur (Fournier, 2003; Hébert *et al.*, 1997; Molidor, 1996; Nurge, 2000). Puis, en 2005, un article fait mention que le taux des troubles anxieux et affectifs comme la dépression est plus élevé chez les membres féminins. Jusqu'à 50% des filles ont un diagnostic de trouble psychiatrique (Petersen et Howell, 2013). Cependant, il est difficile d'affirmer que la fragilité psychologique des filles est à l'origine de leur adhésion aux gangs (Hamel *et al.*, 2015).

Dans une recension des écrits faite sur des articles parus entre 1997 et 2011, les recherches démontrent que les caractéristiques des filles membres de gang ne sont pas si différentes de celles des garçons et ressemblent à celles énumérées dans les autres recherches. Les filles racontent de plus en plus leur histoire et leurs rôles ne se limitent pas qu'à être un accessoire ou un objet sexuel. Elles sont des complices, des partenaires. Afin de gagner le respect des garçons, elles agissent avec plus d'agressivité et de courage (Hamel *et al.*, 2015; Petersen et Howell, 2013).

### **Les raisons de rejoindre un gang**

Les membres féminins interrogés lors de recherches indiquent qu'elles se joignent aux gangs de rue par besoin de sécurité et de protection dû à la violence dans le quartier, à des problèmes familiaux tels que la négligence, l'abus, le manque de supervision, la pauvreté et la toxicomanie chez les parents. La famille ne donne pas le sentiment d'être unie, d'être protégée et d'avoir une identité, ce qui pousse les jeunes filles à se joindre aux gangs pour créer d'autres liens (Bell, 2009; Fournier, 2003; Lindberg, 1999; Miller, 1998; Molidor, 1996; Park *et al.*, 2010; Shonka, 1996; Walker-Barnes et Mason, 2001). Une autre raison pour rejoindre un gang est que la famille ou des amis en font partie ou qu'ils ont déjà été membres, ce qui peut mettre de la pression aux filles à s'y joindre aussi (Bell, 2009; Fournier, 2003; Lindberg, 1999). Cela est une façon pour elles de prendre leur place au sein de la communauté, d'avoir un sentiment d'appartenance et de renforcer leur identité sociale tout en adhérant à la culture et aux valeurs du gang (Hamel *et al.*, 2015). Cette affiliation permet aux filles d'avoir une raison d'être, un sentiment d'être importantes, appréciées et valorisées (Fournier, 2003). Cela leur permet ainsi une connexion à un groupe qui amène de l'affection, de la chaleur et de la camaraderie. Les jeunes développent donc un lien émotionnel très fort avec ce groupe (Lindberg, 1999). Comme la plupart des filles s'impliquent en raison d'expériences de victimisation ou craignent d'être victimes, le gang peut leur offrir un moyen de protection et aussi leur procurer de l'excitation et de l'argent par les activités du groupe (Walker-Barnes et Mason, 2001). Le gang de rue procure également une certaine discipline, structure et support que la famille ne peut souvent pas offrir (Lindberg, 1999). Au-delà de la protection, les filles peuvent s'affilier pour le plaisir, la consommation de substances, le respect et la volonté d'être populaire ou un désir de vengeance (Esbensen *et al.*, 1999; Fournier, 2003; Lindberg, 1999). Elles sont attirées par le groupe de pairs, le style de vie et elles se reconnaissent dans leurs valeurs (Perreault, 2005). Les chercheurs et chercheuses s'entendent pour dire que la majorité du temps, les jeunes s'affilient aux gangs sur une base volontaire et sans pression (Fournier, 2003).

Lindberg (1999) explique les différentes raisons que les filles rejoignent les gangs de rue selon l'âge. Vers 8-10 ans, les filles ont grandi autour de membres qui font partie de leur famille,

il y a une forte présence dans leur quartier et elles s'identifient à la culture du gang. Vers 11-12 ans, elles veulent se faire reconnaître par les filles plus âgées, elles ne sont pas impliquées dans de grandes activités du gang, mais elles se tiennent avec eux et consomment de l'alcool et des drogues (Lindberg, 1999). Vers 13-14 ans, elles commencent à s'impliquer dans les activités délinquantes et elles adoptent des comportements violents. Elles doivent faire une initiation pour faire partie du gang, et ce à la demande des membres masculins (Lindberg, 1999). Vers 15-18 ans, elles commettent davantage d'activités délinquantes violentes pour se démarquer dans le gang (Lindberg, 1999). Autour de 19 ans, c'est souvent là qu'elles doivent faire un choix, soit continuer de vendre de la drogue et se prostituer pour payer leurs factures ou essayer de se trouver un emploi légitime, continuer d'étudier et tranquillement quitter le gang (Lindberg, 1999).

L'étude de Bell (2009) identifie les différences entre les membres féminins et masculins en lien avec les différentes raisons de se joindre aux gangs. Les filles qui ont rejoint les gangs ont vécu moins de contrôle social, elles se sentent moins en sécurité à l'école, elles ont eu moins d'expériences de bagarres entre les pairs et plus d'implication des parents que les membres masculins. En comparant les membres féminins aux filles non membres de gang, l'auteur remarque que de bénéficier de moins d'implication parentale, de se sentir moins en sécurité à l'école et d'être exposé à plus de bagarres entre pairs est associé à une plus grande probabilité de s'affilier aux gangs (Bell, 2009). Le facteur des relations familiales a moins d'importance dans la décision de rejoindre un gang pour les filles que pour les garçons, mais les désaccords entre les membres de la famille peuvent influencer significativement leur décision de s'y joindre. Toutefois, quelques chercheurs et chercheuses estiment qu'il n'y a pas de différences entre les garçons et les filles sur les raisons de rejoindre un gang, sinon que l'argent serait plus attrayant pour les garçons que pour les filles (Bell, 2009; Esbensen *et al.*, 1999; Fournier, 2003; Shonka, 1996).

Les recherches plus récentes indiquent aussi que les adolescents et adolescentes se joignent pour le plaisir, la protection, le respect et les pairs qui y sont déjà impliqués (Belknap et

Bowers, 2016; Haymoz et Gatti, 2010; Kolb et Palys, 2012; Petersen et Howell, 2013; Peterson, 2012; Sutton, 2017). Le désir de protection est toutefois plus fort chez les filles, elles souhaitent avoir ce qu'elles n'ont pas dans leur famille (Belknap et Bowers, 2016; Haymoz et Gatti, 2010; Kolb et Palys, 2012; Moloney *et al.*, 2011; Peterson et Panfil, 2014; Sutton, 2017). Il est encore d'actualité que l'argent soit plus attrayant pour les garçons parce qu'ils ont moins d'opportunité d'éducation et souhaitent en conséquence être en mesure de se sortir de la pauvreté (Sutton, 2017).

### **Rites initiatiques**

La littérature scientifique indique que pour appartenir aux gangs de rue, les nouveaux membres doivent s'exposer en réalisant des actes et des gestes choisis ou valorisés par le groupe. Cela sert à démontrer leur tolérance à la violence et qu'ils ont du cœur, du courage, ainsi que de la loyauté envers le groupe (Nurge, 2000). L'initiation des filles est souvent d'avoir des rapports sexuels avec plusieurs membres et quelques fois il s'agit de se faire frapper (Molidor, 1996; Perreault, 2005). Le type d'initiation reflète le rôle de la fille au sein du groupe, c'est-à-dire que si l'initiation est un contact sexuel avec un ou plusieurs membres, le rôle premier sera de supporter les garçons émotionnellement et sexuellement, donc avoir un statut inférieur (Dorais et Corriveau, 2006; Lindberg, 1999; Paradis et Cousineau, 2005). Lorsque l'initiation est de se faire battre, cela est pour s'assurer que la fille est prête à participer aux activités du gang (Lindberg, 1999). Lorsqu'il s'agit d'amies qui souhaitent rejoindre le gang, elles doivent démontrer qu'elles sont sérieuses dans leurs intentions, qu'elles ont une personnalité qui concorde avec le groupe et faire bonne impression, ce qui leur permet de faire partie du gang sans initiation (Young, 2009).

Lindberg (1999) décrit quatre formes d'initiation pour les filles. Il y a l'attaque physique par quelques membres pendant plusieurs minutes. Cela permet de tester leur endurance pendant une bataille et sa loyauté, afin de savoir si elles ont un vrai désir de faire partie du gang. Il y a aussi l'option de participer à une activité délinquante, par exemple, une fusillade en voiture ou un vol (Lindberg, 1999). L'initiation la plus connue, mais la moins pratiquée est d'avoir une relation sexuelle avec plusieurs membres. Cela peut aussi servir à intimider les filles, afin qu'elles

acceptent la prostitution comme un moindre mal (Corriveau et Dorais, 2010). La dernière option est de rejoindre le gang sans faire l'initiation, si un membre de la famille fait déjà partie du gang et qu'il est dans une bonne position (Lindberg, 1999; Shonka, 1996). Dans une autre recherche, aux États-Unis, à la fin des années 1990, on dit que l'initiation des filles a évolué et qu'il ne s'agit plus d'avoir des relations sexuelles avec les membres du gang. Elles doivent maintenant faire comme les garçons, soit se faire battre (Shonka, 1996). C'est une des raisons pour laquelle les chercheurs et chercheuses ne s'entendent pas sur le phénomène de « gangbang ».

À partir de 2010, les recherches indiquent qu'il n'y a pas de consensus au niveau de l'initiation. Il s'agit soit d'un rituel afin de démontrer sa loyauté et son courage, soit d'un processus avec le groupe. Cela n'est plus linéaire avec le recrutement, l'initiation et l'obtention du statut de membre. L'engagement se fait de façon fluide et graduelle et la décision d'inclure un nouveau membre revient au groupe. Il s'agit davantage d'un recrutement par le réseau des connaissances, mais il peut encore y avoir des méthodes coercitives et persuasives qui peuvent être utilisées (Belknap et Bowers, 2016; Hamel *et al.*, 2015). Les filles devront se soumettre pour démontrer qu'elles respectent l'ordre établi, c'est-à-dire le rôle dominant des garçons (Belknap et Bowers, 2016; Corriveau et Dorais, 2010; Kolb et Palys, 2012).

### **Rôles et fonctions au sein d'un gang de rue**

Comme mentionné dans la typologie, lors des premières recherches, les filles membres de gang sont souvent classées en trois catégories, soit en tant qu'objet sexuel, en garçon manqué ou en tant qu'exécutante et subalterne (Chesney-Lind *et al.*, 1996; Fournier, 2003). Le rôle des filles dans la catégorie d'objet sexuel est de séduire les garçons rivaux pour leur tendre un piège ou pour inciter un garçon à se joindre au gang. Elles sont forcées d'avoir des relations sexuelles pour répondre aux besoins des garçons. Certaines filles questionnées reconnaissent cette forme de soumission, mais la plupart ont tendance à minimiser et projeter ce rôle sur les autres filles (Fournier, 2003). Plusieurs chercheurs et chercheuses à la fin des années 1990 affirment qu'il s'agit d'une faible proportion des fonctions que les filles assument dans un gang (Fournier, 2003). Les filles en tant que garçons manqués présentent peu de caractéristiques féminines et

elles sont moins acceptées par les autres filles. Elles veulent commettre des délits pour démontrer leurs capacités (Fournier, 2003). Finalement, les filles en tant qu'exécutantes et subalternes sont dans une position inférieure, leurs comportements sont dictés par les garçons du gang et elles n'occupent pas de place centrale au sein de celui-ci (Hébert *et al.*, 1997). Elles sont souvent exclues des phases de planification et les garçons n'ont pas confiance en elles. Ils croient que si elles se font arrêter, elles vont être émotionnelles au lieu d'être rationnelles, ce qui peut nuire aux activités du gang (Lindberg, 1999). Elles servent de couverture lors des activités illégales du gang, leur rôle est assigné au plaisir des garçons, soit pour la protection et pour supporter les buts de l'organisation (Lindberg, 1999). Ces filles sont perçues comme étant faibles et incapables de se défendre, mais malgré cela, une majorité d'entre elles croient qu'elles sont égales aux garçons (Lindberg, 1999).

Dans les années 1990, la littérature scientifique indiquait généralement que les rôles principaux des filles étaient de cacher et porter les armes pour les garçons, fournir des faveurs sexuelles, repérer des territoires rivaux, tendre des pièges, se battre contre les filles des groupes ennemis, fournir des alibis et participer aux activités délinquantes, afin d'être une source de profit (Chesney-Lind, 1997; Chesney-Lind *et al.*, 1996; Haymoz et Gatti, 2010; Nurge, 2000; Young, 2009). Cependant, Chesney-Lind *et al.* (1996) soutiennent qu'il y a un changement au niveau du rôle des filles vers le début des années 1980. Effectivement, elles deviennent, alors, plus indépendantes et agressives. Par contre, plusieurs chercheurs et chercheuses les décrivent encore comme les petites amies ou les sœurs des membres masculins (Chesney-Lind, 1997; Fournier, 2003; Molidor, 1996). Le leadership revient aux garçons, même dans les gangs mixtes (Fournier, 2003). Les filles des gangs mixtes ne sont pas complètement dépendantes des garçons, mais elles ne sont pas totalement libres, elles restent sous leur influence. Elles peuvent tout de même prendre certaines décisions tout en respectant des obligations (Nurge, 2000). Il n'y a pas de consensus pour déterminer si la fonction auxiliaire des filles est révolue ou non, mais il est déjà question de changements. Une certaine flexibilité est présente dans le rôle des filles des gangs mixtes (Peterson et Panfil, 2014). Il n'est donc pas évident d'avoir l'heure juste au niveau du rôle qu'occupent les filles.

### **Implication des filles dans la délinquance des gangs de rue**

Les recherches faites auprès des jeunes membres de gangs de rue montrent que la quantité de délits commis par les filles est moins grande et moins grave que celle commise par les garçons (Esbensen *et al.*, 1999; Shonka, 1996). Selon les arrestations policières, vers la fin des années 1990, il s'agit de délits mineurs et non violents qui sont commis par les filles (Fournier, 2003). Souvent, les garçons ne veulent pas que les filles participent aux activités délinquantes, afin de les protéger et qu'elles conservent leur statut inférieur. Cependant, le taux de délinquance reste plus élevé chez les filles qui font partie d'un gang que les filles et les garçons qui n'en font pas partie (Fournier, 2003; Haymoz et Gatti, 2010; Miller, 1998; Peterson et Panfil, 2014). La participation aux gangs de rue est un facteur de risque vers la délinquance (Bloom *et al.*, 2003; De La Rue et Espelage, 2014; Johansson et Kempf-Leonard, 2009; Nurge, 2000). Dans une étude en Europe et une autre aux États-Unis, les chercheurs et chercheuses mentionnent que le taux de délinquance est cinq fois plus élevé chez les filles membres de gang que chez les garçons non-membres, mais il est moins élevée que chez les membres masculins (Haymoz et Gatti, 2010; Petersen et Howell, 2013). Dans les dernières années, les recherches montrent que les garçons membres de gangs sont plus impliqués que les filles dans les délits, mais le ratio d'infractions violentes et non violentes ne diffèrent pas beaucoup entre les sexes (Sutton, 2017).

Le type d'activité illégale commis est similaire chez les filles et les garçons, la différence est le nombre de délits commis (Hamel *et al.*, 2015; Sutton, 2017). Selon une étude faite aux États-Unis avec des adolescents et adolescentes membres de gangs, les filles sont trois fois plus susceptibles que les garçons d'être impliquées dans des infractions contre les biens et dans des infractions violentes (Chesney-Lind *et al.*, 1996). Les homicides commis par des filles résultent davantage d'une dispute interpersonnelle avec la victime et elles le font souvent seules. Contrairement aux garçons, cela est lié à la criminalité, par exemple, lors d'un vol qualifié et majoritairement avec un complice (Chesney-Lind, 2001; Chesney-Lind *et al.*, 1996). Les filles qui font partie d'un gang ou qui côtoient souvent des membres vont agresser plus de personnes que les non-membres, car selon les recherches, l'exposition aux gangs augmente la violence chez

les adolescentes, tout comme le fait qu'elles aient vécu de la violence augmente leur chance d'agir avec violence (De La Rue et Espelage, 2014; Park *et al.*, 2010).

Dans les années 1980-1990, les médias parlent de plus en plus de filles violentes, qui font du trafic de drogue et le port d'armes (Chesney-Lind *et al.*, 1996). Des études démontrent aussi une augmentation de l'implication des filles dans des vols à main armée et dans les agressions. Elles deviendraient aussi de plus en plus indépendantes et impliquées dans les délits (Esbensen *et al.*, 1999; Lindberg, 1999; Molidor, 1996; Nurge, 2000; Shonka, 1996). Il y a effectivement une augmentation du nombre de femmes arrêtées pour des crimes violents, mais le nombre d'arrestations chez les hommes augmente aussi. Ceci est expliqué par des changements de comportement et davantage de dénonciations chez les filles. Il s'agit d'un changement global plus qu'une modification dramatique du comportement des filles (Chesney-Lind, 1997; Chesney-Lind *et al.*, 1996; Fournier, 2003). Comme l'explique la chercheuse Chesney-Lind, « le nombre de garçons arrêtés pour des infractions a augmenté au cours de la dernière décennie, de sorte que l'augmentation des arrestations des filles est plus ou moins parallèle à l'augmentation des arrestations des garçons. » (traduction libre, Chesney-Lind, 1997, p.37). Par exemple, aux États-Unis, en 1985, 11% des jeunes arrêtés pour des crimes violents graves étaient des filles et cela a augmenté à 14% en 1994 (Chesney-Lind, 2001). Plus une fille commet des délits, plus son statut augmente au sein du gang et elle a plus de chance d'être égale aux garçons (Lindberg, 1999; Shonka, 1996).

Dans les dernières recherches, la délinquance féminine est comparée entre les filles qui font partie des gangs mixtes et les filles des gangs féminins. Les filles des gangs mixtes sont plus impliquées dans la délinquance que les filles de gang féminin, mais moins que les garçons (Auyong *et al.*, 2018; Belknap et Bowers, 2016; Haymoz et Gatti, 2010; Peterson, 2012; Sutton, 2017). La violence dans le gang féminin sert à obtenir de l'argent, tandis que dans les gangs mixtes, cela aide à se protéger et à établir son statut (Sutton, 2017). La composition de genre du gang a un impact sur la nature et l'étendue de la criminalité, comme l'explique l'auteur Sutton (2017) « La composition du genre influence l'étendue des valeurs patriarcales et du sexisme

démontrés au sein d'un gang, ce qui, à son tour, influence sur la manifestation de la délinquance des filles en tant que membres d'un gang. » (traduction libre, p.145). Les filles souhaitent augmenter leur statut en commettant plus d'activités délinquantes. En résumé, la délinquance est plus fréquente dans les gangs majoritairement masculins, suivi par les gangs mixtes et ceux majoritairement féminins (Peterson, 2012).

### **Les raisons de quitter un gang de rue**

Un sujet qui est davantage discuté dans les dernières années est les raisons de quitter le gang. Les membres rejoignent le gang pour différentes raisons. Pour la majorité, cela survient puisqu'ils vivent des moments difficiles. Alors, s'affilier aux gangs répond à un besoin immédiat, mais ne règle pas le problème sur le long terme. Les jeunes qui s'affilient aux gangs le font pour un court moment, c'est un mythe de croire qu'une fois dans le groupe, ils y sont pour toujours (Lambine et Gaviria, 2018). Dans l'étude qui évalue le programme *Gang Resistance Education and Training* (G.R.E.A.T.), 69% des membres restent pour une période d'un an, 22% pour une période de deux ans, 7% restent plus de deux ans et il s'agit seulement de garçons (Peterson, 2012). Lors de la 2<sup>e</sup> phase du programme G.R.E.A.T., 37% des filles et 33% des garçons nomment avoir quitté le gang, car ils étaient rendus à cette étape (Peterson, 2012). Toutefois, prendre la décision de quitter le gang est difficile, car il s'agit de quitter un quartier, une communauté et pour certains, de rompre des liens avec leur famille. C'est aussi de faire face à l'isolement social et à une grande vulnérabilité (Hamel *et al.*, 2015).

Des recherches récentes montrent que des jeunes quittent après avoir été témoins ou victimes de violence dans les groupes (Hamel *et al.*, 2015; Peterson, 2012). Le fait d'être en contact avec la justice et des pairs prosociaux peut aider à quitter le gang (Sutton, 2017). Les autres raisons émises par les participants sont qu'un de leur ami a été blessé ou tué, ils se sont faits de nouveaux amis, ils ne pensaient pas que ça allait être comme cela, ils ont été encouragés par un adulte à sortir du gang (Peterson, 2012). Le processus de désistement pour les filles se fait davantage en raison de la parentalité (Sutton, 2017). Lorsqu'elles sont enceintes, certaines se séparent de leurs amis du gang de rue, car elles ne veulent pas que leur enfant soit présent dans

les fêtes où il y a de la consommation de drogue (Belknap et Bowers, 2016; Lambine et Gaviria, 2018; Moloney *et al.*, 2011; Peterson, 2012; Peterson et Panfil, 2014). Une étude indique qu'il s'agit d'une minorité qui se distancie du gang pour jouer leur rôle de mère (Sutton, 2017). Celles qui vivent la même situation se retrouvent et s'échangent des conseils, cela permet de briser l'isolement social. Ces filles sont en majorité membres de gangs féminins et c'est plutôt rare de voir cela dans les gangs mixtes (Moloney *et al.*, 2011). Lorsqu'elles sont enceintes, la communauté les supporte, mais cela ne dure pas dans le temps. Lors de la naissance de l'enfant, le support diminue (Belknap et Bowers, 2016). La mère et la grand-mère peuvent aussi offrir de l'aide et du soutien financier, donc l'adolescente se rapproche de sa famille, ce qui est contradictoire avec ce que les membres féminins sont venus chercher dans le gang, soit de l'indépendance (Moloney *et al.*, 2011). Elles doivent aussi faire un compromis entre rester un bon membre ou devenir une bonne mère tout en conservant le respect du gang (Moloney *et al.*, 2011).

Dans les premières recherches sur les raisons de quitter le gang de rue, il était question que si un membre souhaite quitter, il devait endurer des coups plus durs qu'au moment de l'initiation (Lindberg, 1999). Si une fille souhaite, par exemple, poursuivre ses études, se trouver un emploi, bâtir une famille, elle peut avoir l'accord de ses pairs, mais sinon elle devra subir, elle aussi, de la violence physique, et ce plus sévèrement qu'à l'initiation (Shonka, 1996). Dans les dernières années, il ne semble pas y avoir de conséquences à la suite de la décision de quitter, à part le fait de perdre des amis. Ce n'est pas la majorité des personnes qui vivent une agression physique et encore moins de devoir commettre un crime pour quitter (Peterson, 2012).

## Discussion

L'objectif de cet essai était de vérifier comment évolue et se manifeste, dans la littérature scientifique, sur les gangs de rue, la victimisation des filles à travers leurs caractéristiques, les raisons de rejoindre ce groupe, les rites initiatiques auxquels elles sont soumises, leurs rôles et fonctions, leur implication dans la délinquance, ainsi que les raisons de quitter les gangs de rue. Cette discussion tente d'apporter une réponse à cette question en faisant une synthèse des principaux résultats, se penche ensuite sur les retombées qui en découlent pour l'intervention et considère les principales limites de cet essai.

Les résultats découlant de l'analyse des références trouvées indiquent globalement qu'au plan de leurs caractéristiques, les membres féminins sont plus jeunes que les membres masculins lors de leur entrée dans un gang de rue. Elles sont en recherche d'identité et d'estime de soi, pour ce faire, elles adoptent des comportements à risque. Vers la fin des années 1990, les chercheurs et chercheuses remarquent que les filles prennent de plus en plus de place au sein des gangs, mais elles ne peuvent pas prendre toutes les décisions. Puis, au cours des dernières années, les recherches démontrent qu'elles ne sont plus seulement des objets sexuels et sous les ordres des membres masculins, ce qui diminue leur risque de victimisation.

Quelques recherches réalisées autour des années 1990 démontrent qu'avant que les filles se joignent à un gang, la victimisation est déjà présente par la violence familiale ainsi que par l'abus physique et sexuel, de même que par la négligence parentale, le manque de supervision et le dysfonctionnement de leur milieu de vie, relié à l'absence d'un parent, la violence conjugale et l'alcoolisme ou la toxicomanie des parents (Bloom *et al.*, 2003; Chesney-Lind, 1997; Fournier, 2003; Hébert *et al.*, 1997; Miller, 1998; Molidor, 1996; Young, 2009). Leurs vulnérabilités font en sorte qu'elles se joignent aux gangs de rue en croyant faire augmenter leur sentiment de protection. Au fil des recherches, la différence entre les filles et les garçons diminue en ce qui concerne les raisons de se joindre aux gangs. Afin de fuir la victimisation qu'elles vivent dans leur milieu familial, les filles comme les garçons se joignent à un groupe qui leur permet de vivre plusieurs expériences, de se sentir appréciées et surtout d'être protégées. Cependant, la

victimisation chez les membres féminins se poursuit apparemment au moment de l'initiation et tout au long de leur présence dans le gang de rue. L'agression physique est une des formes de victimisation chez les filles qui se produit lors de la fréquentation du gang et même au-delà par les membres masculins (Fournier *et al.*, 2004).

Au fil du temps, la littérature scientifique laisse entendre qu'il y a eu une amélioration au niveau du rôle et de la fonction qu'occupent les filles au sein d'un gang, car elles peuvent exposer leur point de vue et participer aux activités. Cependant, un rapport de force entre les genres reste toujours présent. Les filles membres de gangs mixtes ont une plus grande flexibilité dans leur rôle et dans certaines décisions. Par contre, en s'affiliant aux gangs, elles adoptent un style de vie déviant qui les place à risque de victimisation par les actions qu'elles posent lors de leur participation aux activités délinquantes (Miller, 1998). Lorsque les adolescentes se retirent du gang, le risque de victimisation diminue. Selon Sutton (2017), cela signifie qu'il s'agit davantage des activités et des relations entre les membres qui déterminent le risque de victimisation que l'appartenance en tant que telle. Selon leurs activités, les membres peuvent être en position d'agresseur et d'autres fois en position de victime (Hamel *et al.*, 2015; Haymoz et Gatti, 2010).

Certaines recherches au fil du temps mettent en lumière que la victimisation dans les gangs de rue est surtout établie par le genre, la hiérarchie et le leadership majoritairement masculin que l'on retrouve dans ces groupes. Alors, lorsque les filles sont en mesure d'éviter certaines activités qui les mettent en danger, cela diminue leur victimisation (Peterson, 2012; Sutton, 2017). L'inégalité entre les sexes crée à ce moment-là un avantage protecteur chez les filles. Tout comme l'expliquait déjà l'auteur Miller (1998) :

Le genre peut fonctionner pour isoler les femmes de certains types d'agression physique et réduire leur exposition aux risques des membres de gangs rivaux, mais aussi pour les rendre vulnérables à certains types de violence, y compris la victimisation de routine par leurs pairs masculins, l'exploitation sexuelle et l'agression sexuelle. (traduction libre, p.449)

L'oppression sexuelle et le double standard sont présents dans la société, mais cela est amplifié dans les gangs de rue (Petersen et Howell, 2013). La misogynie des membres explique pourquoi les filles sont exploitées sexuellement et se retrouvent à l'avant-plan des préoccupations des intervenants et intervenantes (Fredette et Béliveau, 2014). De plus, la composition du gang a un impact sur la victimisation, les membres de gangs mixtes sont victimes à la fois de leurs membres et des membres rivaux. Les filles dans les gangs mixtes sont plus à risque de violence grave, sexuelle et physique dû à la présence des garçons et de la culture patriarcale qui prévaut dans ces groupes (Peterson et Panfil, 2014; Sutton, 2017). Tandis que dans les gangs féminins, les membres ne sont victimes que des personnes qui ne sont pas membres de leur groupe (Sutton, 2017).

Dans les dernières années, les auteurs affirment aussi que les garçons peuvent vivre de la victimisation semblable à celle que subissent les filles. La victimisation physique n'est pas réservée aux filles tout comme la délinquance n'est pas une particularité associée aux garçons (Fredette et Béliveau, 2014). Dans une étude où le genre est confondu, les membres de gangs vivent 2,5 fois plus de victimisation que les non-membres (Sutton, 2017). Les garçons vivent des formes de victimisation davantage liées à la violence des membres rivaux. Les filles, quant à elles, vivent de la victimisation sexuelle, due au fait qu'elles sont perçues par les garçons comme des cibles faciles (Sutton, 2017). Dans une recherche en Italie, les garçons sont davantage victimes d'agression et de vol, tandis que les filles vivent davantage d'intimidation (Haymoz et Gatti, 2010).

Cela dit, la victimisation des filles au sein des gangs de rue prend différentes formes et semble s'être transformée au fil du temps, étant auparavant reliée davantage à leur statut d'objet sexuel et découlant désormais de leur participation aux activités délinquantes de ces groupes. Les recherches ont permis de comprendre que le portrait des filles et leur victimisation se distingue de moins en moins de celui des garçons. Ce constat nous apparaît important et devrait, de notre point de vue, être considéré avec attention au plan de l'intervention.

### **Retombées des résultats pour l'intervention psychoéducative**

Cet essai conduit à l'évidence qu'une attention particulière doit être portée à l'intervention auprès des filles membres de gang de rue et du danger qu'il peut y avoir de les victimiser davantage en ne tenant compte que de la dimension victimisante de leur expérience.

L'amélioration de leurs rôles au sein du gang a apporté du positif au niveau de leur affirmation, mais ne diminue pas la victimisation qu'elles peuvent vivre lors de la participation aux activités délinquantes. Il faut donc s'intéresser au rôle de la victimisation dans la délinquance féminine, sans toutefois axer seulement sur cet aspect, au risque de générer des interventions protectrices sans répondre à tous les besoins entourant ce phénomène (Chesney-Lind, 2015; Warrington, 2013). La recherche de Warrington (2013) indique qu'il faut développer une façon de faire pour que les membres féminins exercent leur pouvoir dans l'intervention et aussi avoir une influence dans la prestation des services. Cela maximisera leur degré de participation aux décisions les concernant, ce qui par le fait même peut avoir un impact sur leur sécurité émotionnelle et physique. Auprès de cette clientèle, il faut voir plus loin que l'aspect de la victimisation et tenir compte de leurs capacités à mettre en œuvre des actions de changement dans leur vie (Warrington, 2013).

En contrepartie, il ne faut pas non plus intervenir auprès des garçons seulement dans l'optique qu'ils sont dans le rang des agresseurs en faisant abstraction de la dimension victimisante de leur expérience au sein des gangs de rue. Des articles publiés entre 2016 et 2020 rapportent que les membres masculins seraient près de deux fois plus à risque que les non-membres d'avoir des comportements suicidaires, dû au traumatisme de la participation à ces groupes et à la victimisation vécue tout au long de l'affiliation (Laurier *et al.*, 2018; Morin et Laurier, 2020; Morin *et al.*, 2016). Les membres masculins de gangs de rue présentent aussi davantage de symptômes extériorisés comme de la colère et de l'irritabilité, mais ils présentent aussi des symptômes intériorisés, par exemple de la dépression et de l'anxiété (Laurier *et al.*, 2018; Morin et Laurier, 2020; Morin *et al.*, 2016).

En somme, il faut revoir notre posture face aux interventions en catégorisant les filles dans une position de victime et les garçons dans une position d'agresseur. Il s'agit aussi d'identifier la présence de symptômes intériorisés, afin de leur offrir des interventions appropriées. Il faut notamment voir les membres féminins dans leur ensemble, leur trajectoire étant unique et pas seulement sous l'angle de la délinquance ou de la victimisation, car ces deux concepts sont interdépendants (Chesney-Lind, 2015; Fournier *et al.*, 2004).

Ces nouvelles connaissances devraient, de notre point de vue, retenir l'attention des intervenants et intervenantes. En ce sens, le référentiel des compétences de l'ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec mentionne que les professionnels doivent se tenir à jour des nouveautés liées à leur pratique professionnelle et dégager les meilleures pratiques de la littérature scientifique (Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, 2018). Cet essai permet de mieux comprendre le vécu des membres féminins des gangs de rue et favorise une réflexion pour adapter la vision et les interventions auprès de ce groupe. Par exemple, en rencontre avec des filles membres de gang, le psychoéducateur peut discuter avec elles de leur vécu avant de se joindre à ce groupe et leurs rôles au sein de celui-ci, afin de mieux comprendre leur parcours. Cela peut être fait lorsque l'adolescente est placée en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) ou lors de rencontre au domicile et à l'école.

### **Les limites de l'essai**

Cet essai comprend des limites nécessitant d'être relevées. Lors de la recherche des références dans les différentes bases de données, il n'y avait pas de publications ultérieures à 2018. Alors, il n'y a pas de recherches qui ont été poursuivies dans les cinq dernières années auprès des membres féminins de gang de rue. Dans les 30 dernières années, nous avons pu voir une évolution, surtout au niveau de la victimisation. Il serait intéressant de poursuivre cette démarche, afin de comprendre si cette évolution se poursuit ou se transforme, en touchant d'autres dimensions de l'expérience des filles au sein des gangs. Une autre limite est que la majorité de la documentation provient des États-Unis. Les quelques recherches provenant du

Québec sont en majorité des recensions des écrits. Dans les recherches faites au Québec, il y en a une sur les membres féminins et une autre en lien avec la prostitution dans les gangs de rue.

## **Conclusion**

L'objectif de cet essai était de vérifier comment évolue et se manifeste, dans la littérature scientifique, sur les gangs de rue, la victimisation des filles. Les recherches ont démontré que le portrait des filles au niveau de la victimisation, auparavant vu comme des objets sexuels et des auxiliaires aux membres masculins, s'est transformé et qu'il n'est pas si différent de celui des garçons. Les activités délinquantes auxquelles elles participent augmentent toutefois leur victimisation.

Les constats soulevés dans cet essai nous forcent à nous repositionner face aux filles que l'on a longtemps considérées seulement comme des victimes. Alors, il serait intéressant d'obtenir davantage d'informations sur la délinquance juvénile féminine et des interventions de type systémique, car la victimisation commence dès le jeune âge dans le milieu familial. Cet essai devrait également nous faire réfléchir à l'intervention auprès des garçons qui ne sont pas non plus que des agresseurs. D'autres recherches devraient être réalisées pour approfondir nos connaissances à la fois sur la place des filles et des garçons dans l'univers des gangs où les rôles ne sont plus aussi polarisés que nous l'avions imaginé.

## Références

- Auyong, Z. E. G., Smith, S. et Ferguson, C. J. (2018). Girls in gangs: Exploring risk in a British youth context. *Crime & Delinquency*, 64(13), 1698-1717.  
<https://doi.org/10.1177/0011128718763130>
- Beaupré, S. (2021). *Intervention féministe pour les adolescentes contrevenantes : qu'est que le système judiciaire juvénile manque ?* [Mémoire de maîtrise]. Université d'Ottawa.  
[https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/42709/1/Beaupr%C3%A9\\_St%C3%A9phanie\\_2021.pdf](https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/42709/1/Beaupr%C3%A9_St%C3%A9phanie_2021.pdf)
- Belknap, J. et Bowers, M. (2016). Girls and women in gangs. Dans C. A. Cuevas et C. M. Rennison (dir.), *The Wiley handbook on the psychology of violence* (p. 211-225). Wiley Blackwell. <https://doi.org/10.1002/9781118303092.ch12>
- Bell, K. E. (2009). Gender and gangs: A quantitative comparison. *Crime & Delinquency*, 55(3), 363-387. <https://doi.org/10.1177/0011128707306017>
- Bloom, B., Owen, B., Rosenbaum, J. et Elizabeth Piper, D. (2003). Focusing on girls and young women: A gendered perspective on female delinquency. *Women & Criminal Justice*, 14(2/3), 117-136. [https://doi.org/https://doi.org/10.1300/J012v14n02\\_06](https://doi.org/https://doi.org/10.1300/J012v14n02_06)
- Chesney-Lind, M. (1997). *Female offender: girls, women, & crime*. SAGE Publications.
- Chesney-Lind, M. (2001). Girls, violence, and delinquency: Popular myths and persistent problems. Dans S.-O. White (dir.), *Handbook of youth and justice* (p. 135-158). Kluwer Academic / Plenum Publishers. [https://doi.org/10.1007/978-1-4615-1289-9\\_7](https://doi.org/10.1007/978-1-4615-1289-9_7)
- Chesney-Lind, M. (2015). Les filles et les gangs : contextes et répercussions pour les femmes. *Criminologie*, 48(2), 209-235. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1033844ar>
- Chesney-Lind, M., Sheldon, R. G. et Joe, K. A. (1996). Girls, delinquency, and gang membership. Dans C. R. Huff (dir.), *Gangs in America* (2<sup>e</sup> éd., p. 185-204). Sage Publications.
- Chisholm, J. F. et Magee, K. (2018). Twenty-first-century Medeas, Medusas, and Salomes: Violence female style. Dans R. A. Javier et W. G. Herron (dir.), *Understanding domestic violence: Theories, challenges, and remedies* (p. 129-175). Rowman & Littlefield.
- Corriveau, P. et Dorais, M. (2010). Les gangs et la prostitution juvénile au Québec : état des lieux. *Revue générale de droit*, 40(1), 199-217.  
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1026996ar>

- De La Rue, L. et Espelage, D. L. (2014). Family and abuse characteristics of gang-involved, pressured-to-join, and non-gang-involved girls. *Psychology of Violence*, 4(3), 253-265. <https://doi.org/10.1037/a0035492>
- Dorais, M. et Corriveau, P. (2006). *Jeunes filles sous influence : prostitution juvénile et gangs de rue*. VLB éditeur.
- Esbensen, F.-A., Deschenes, E. P. et Winfree, L. T. (1999). Differences between gang girls and gang boys: Results from a multisite survey. *Youth & Society*, 31(1), 27-53. <https://doi.org/10.1177/0044118X99031001002>
- Fournier, M. (2003). *Jeunes filles affiliées aux gangs de rue à Montréal: cheminements et expériences*. Centre international de criminologie comparée. <https://depot.erudit.org/id/003049dd>
- Fournier, M., Cousineau, M.-M. et Hamel, S. (2004). La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs. *Criminologie*, 37(1), 149-166. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/008721ar>
- Fredette, C. et Béliveau, S. (2014). Les filles et les gangs : un rapport complexe entre délinquance et exploitation. Dans J.-P. Guay et C. Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs de rue : Théories, évaluations, interventions* (p. 255-266). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J.-P., Fredette, C. et Dubois, S. (2014). Définir, classifier et mesurer. Dans J.-P. Guay, et Fredette, C. (dir.), *Le phénomène des gangs de rue : Théories, évaluations, interventions* (p. 17-35). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Hamel, S., Alain, M. et Messier-Newman, K. (2015). Évolution des connaissances sur les gangs de rue. Nouveau regard sur les jeunes qui s'y joignent. *Criminologie*, 48(2), 15-38. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1033835ar>
- Haymoz, S. et Gatti, U. (2010). Girl Members of Deviant Youth Groups, Offending Behaviour and Victimization: Results from the ISRD2 in Italy and Switzerland. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 16(3), 167-182. <https://doi.org/10.1007/s10610-010-9122-y>
- Hébert, J., Hamel, S. et Savoie, G. J. (1997). *Jeunesse et gangs de rue, phase 1*. <http://www.antredudragon.com/gangrue.pdf>
- Johansson, P. et Kempf-Leonard, K. (2009). A gender-specific pathway to serious, violent, and chronic offending? Exploring Howell's risk factors for serious delinquency. *Crime & Delinquency*, 55(2), 216-240. <https://doi.org/10.1177/0011128708330652>

- Kolb, A. et Palys, T. (2012). Are you down? Power relations and gender reconstruction among Latina gang members in Los Angeles. *Journal of Gang Research*, 20(1), 19-32. <https://biblioproxy.uqtr.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=psyh&AN=2012-30169-002&site=ehost-live>
- Lambine, M. et Gaviria, G. (2018). Organized crime, gangs, and trafficking. Dans L. Walker, G. Gaviria et K. Gopal (dir.), *Handbook of sex trafficking: Feminist transnational perspectives* (p. 111-116). Springer. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-73621-1\\_12](https://doi.org/10.1007/978-3-319-73621-1_12)
- Laurier, C., Ducharme, A.-M., St-Pierre, L. et Sarmiento, J. (2018). Jeunes contrevenants à la croisée des chemins : étude à devis mixte du risque suicidaire. *Criminologie*, 51(2), 288-313. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1054244ar>
- Lindberg, K. (1999). *The girls behind the boys : girls in gangs*. Chicago Crime Commission.
- Miller, J. (1998). Gender and victimization risk among young women in gangs. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 35(4), 429-453. <https://doi.org/10.1177/0022427898035004004>
- Molidor, C. E. (1996). Female gang members: A profile of aggression and victimization. *Social Work*, 41(3), 251-257. <https://doi.org/https://doi.org/10.1093/sw/41.3.251>
- Moloney, M., Hunt, G. P., Joe-Laidler, K. et MacKenzie, K. (2011). Young mother (in the) hood: Gang girls' negotiation of new identities. *Journal of Youth Studies*, 14(1), 1-19. <https://doi.org/10.1080/13676261.2010.506531>
- Morin, C. et Laurier, C. (2020). L'identification des symptômes et des troubles intériorisés chez les jeunes contrevenants. *Revue québécoise de psychologie*, 41(3), 259-282. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1075473ar>
- Morin, C., Laurier, C. et Simard, V. (2016). Les symptômes et les troubles intériorisés chez les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue. *Revue de psychoéducation*, 45(2), 289-311. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1039051ar>
- Nurge, D. M. (2000). *The risks and rewards of membership: A qualitative study of the nature, context and gender dynamics of female gangs and cliques in Boston* [Thèse de doctorat]. Rutgers University of New-Jersey. <https://web-p-ebscohost-com.biblioproxy.uqtr.ca/ehost/detail/detail?vid=6&sid=467bba2b-b8e8-434a-9828-ed59cb0336bc%40redis&bdata=JnNpdGU9ZWwhvc3QtbGl2ZQ%3d%3d#AN=2001-95007-079&db=psyh>
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2018). *Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de psychoéducatrice ou psychoéducateur*.

<https://ordrepesd.qc.ca/publications/version-abreege-du-referentiel-de-competences-lie-a-leexercice-de-la-profession-de-psychoeducatrice-ou-psychoeducateur-au-quebec/>

- Paradis, G. et Cousineau, M.-M. (2005). *Prostitution juvénile : Étude sur le profil des proxénètes et leur pratique à partir des perceptions qu'en ont des intervenants-clés*. Centre international de criminologie comparée. <https://depot.erudit.org/id/003052dd>
- Park, S., Morash, M. et Stevens, T. (2010). Gender differences in predictors of assaultive behavior in late adolescence. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 8(4), 314-331. <https://doi.org/10.1177/1541204009361173>
- Perreault, M. (2005). Bandes de jeunes et gangs de rue. Les dérives criminelles d'une quête identitaire. *Globe*, 8(2), 91-119. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1000911ar>
- Petersen, R. D. et Howell, J. C. (2013). Program Approaches for Girls in Gangs: Female Specific or Gender Neutral? *Criminal Justice Review*, 38(4), 491-509. <https://doi.org/10.1177/0734016813510935>
- Peterson, D. (2012). Girlfriends, Gun-Holders, and Ghetto-Rats? Moving Beyond Narrow Views of Girls in Gangs. Dans S. Miller, L. D. Leve et P. K. Kerig (dir.), *Delinquent Girls. Contexts, Relationships, and Adaptation* (p. 71-84). Springer. <https://doi.org/10.1007/978-1-4614-0415-6>
- Peterson, D. et Panfil, V. R. (2014). Street gangs: The gendered experiences of female and male gang members. Dans R. Gartner et B. McCarthy (dir.), *The Oxford handbook of gender, sex, and crime* (p. 468-489). Oxford University Press. <https://biblioproxy.uqtr.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=psyh&AN=2014-22839-024&site=ehost-live>
- Shonka, K. L. (1996). Girlz in the 'Hood. *School Safety*, 13-17. <https://web-p-ebscohost-com.biblioproxy.uqtr.ca/ehost/detail/detail?vid=6&sid=5fe5e012-7c20-4949-9023-20207d82280d%40redis&bdata=JnNpdGU9ZWZWhvc3QtbGl2ZQ%3d%3d#AN=167400093&db=snh>
- Sutton, T. E. (2017). The lives of female gang members: A review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 37, 142-152. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.10.001>
- Walker-Barnes, C. J. et Mason, C. A. (2001). Perceptions of risk factors for female gang involvement among African American and Hispanic women. *Youth & Society*, 32(3), 303-336. <https://doi.org/10.1177/0044118X01032003002>
- Warrington, C. (2013). Partners in Care? Sexually Exploited Young People's Inclusion and Exclusion from Decision Making about Safeguarding. Dans M. Melrose et J. Pearce (dir.), *Critical Perspectives on Child Sexual Exploitation and Related*

*Trafficking* (p. 110-124). Palgrave Macmillan. <https://doi.org/DOI10.1057/9781137294104>

Young, T. (2009). Girls and Gangs: 'Shemale' Gangsters in the UK? *Youth Justice*, 9(3), 224-238.  
<https://doi.org/10.1177/1473225409345101>

## Appendice A

Références obtenues dans les bases de données

**Tableau 1**

*Références obtenues de la base de données Érudit*

Articles inclus	12	
Articles exclus	9	
	Hors sujet, pas spécifique aux gangs de rue	5
	Ne fait pas mention du rôle des membres féminins	4

**Tableau 2**

*Références obtenues de la base de données PsycINFO*

Articles inclus	20	
Articles exclus	115	
	Hors sujet, pas spécifique aux gangs de rue	107
	Ne fait pas mention du rôle des membres féminins	8

**Tableau 3**

*Références obtenues de la base de données SocIndex*

Articles inclus	4	
Articles exclus	27	
	Hors sujet, pas spécifique aux gangs de rue	24
	Ne fait pas mention du rôle des membres féminins	3

**Tableau 4***Références obtenues de la base de données Sociological abstracts*

Articles inclus	2	
Articles exclus	35	
	Hors sujet, pas spécifique aux gangs de rue	25
	Ne fait pas mention du rôle des membres féminins	10

## Appendice B

### Grille d'extraction des données

Auteurs (année)	Lieu	Type de référence	Nombre de participants dans les études et leurs origines	Âge	Objectifs
(Chesney-Lind <i>et al.</i> , 1996)	États-Unis	Chapitre livre			Informations sur la délinquance auprès des membres féminins
(Molidor, 1996)	États-Unis (Texas et Nouveau-Mexique)	Recherche qualitative	15 participantes 6 Caucasiennes, 5 Hispaniques, 3 afro-américaines, 1 autochtone	Entre 13-17 ans	Entrevue structurée pour parler de leurs expériences dans les gangs de rue
(Shonka, 1996)	États-Unis	Article			Informations sur les membres féminins Différence entre les nationalités
(Chesney-Lind, 1997)		Livre			Informations sur les membres féminins
(Hébert <i>et al.</i> , 1997)	États-Unis et Canada	Recension des écrits			Définition gang de rue Différence États-Unis et Canada
(Miller, 1998)	États-Unis (Ohio)	Recherche qualitative Entrevues semi-structurées	20 membres féminins de gangs mixtes 16 afro-américaines et 4 caucasiennes	Entre 12 et 17 ans	Interview de 46 filles pour comparer membre et non membre, selon leur définition d'un gang de rue

(Esbensen <i>et al.</i> , 1999)	États-Unis (11 villes)	Recherche quantitative Questionnaire	Tous les élèves de huitième année présents. Échantillon final de 5 935 élèves dans 42 écoles différentes	Entre 13-15 ans	Écoles qui offrent le programme G.R.E.A.T. au cours des 2 dernières années. Comparer membres féminins de ceux masculins
(Lindberg, 1999)	États-Unis	Livre			Typologie des membres, différence selon l'âge
(Chesney-Lind, 2001)		Chapitre de livre			Délinquance et victimisation chez les filles
(Nurge, 2000)	États-Unis (Boston)	Recherche qualitative Combinaison d'entrevues semi-structurées et d'observation sur le terrain	58 jeunes femmes, dont 30 membres féminins de 14 gangs différents et 28 membres de 11 cliques différentes 55% afro-américaine, 34,5% latina et 10,5% ethnicité mixte	Moyenne d'âge 15.98 Gang : 16-19 ans Clique : 15 ans	Compte rendu descriptif des gangs féminins
(Walker-Barnes et Mason, 2001)	États-Unis	Entrevues semi-structurées Analyse quantitative et qualitative des données	31 femmes, 26 Afro-Américaines, 2 jamaïcaines, 3 hispaniques	Entre 12-17 ans	Recueillir les perceptions des femmes sur les facteurs de risque de leur participation aux gangs de rue Participant.es provenant d'une école alternative féminine dans un quartier urbain à forte criminalité, les gangs de rues sont très actifs

(Bloom <i>et al.</i> , 2003)	États-Unis (Californie)	Recherche qualitative Focus group août à décembre 1997 dans 10 comtés			Description des facteurs individuels et sociaux qui contribuent aux comportements à risque et à la délinquance chez les filles
(Fournier, 2003)	Canada (Montréal)	Recherche qualitative	13 participantes, dont 4 Canadiennes, 3 d'origine mixte et 6 d'autre origine	Entre 14-25 ans Moyenne 15.9 ans	Comprendre l'expérience et le cheminement vécus par les jeunes filles membres de gang de rue ou affiliées à ceux-ci
(Fournier <i>et al.</i> , 2004)	Canada (Montréal)	Recherche qualitative	Idem	Idem	Victimisation subie par les jeunes filles affiliées aux gangs
(Paradis et Cousineau, 2005)	Canada (Montréal)	Recherche qualitative Entrevues semi-structurées	9 intervenants sociaux, 5 intervenants judiciaires et 1 intervenant milieu communautaire		Connaitre et comprendre le recrutement pour la prostitution juvénile et établir le profil
(Perreault, 2005)	Canada (Québec)	Article			Définition des gangs
(Dorais et Corriveau, 2006)	Canada (Québec)	Livre			Influence de la prostitution
(Bell, 2009)	États-Unis	Recherche quantitative	Données de Add Health entre 1994-2002, échantillon national d'adolescents 7 <sup>e</sup> à la 12 <sup>e</sup> année (7 212 répondants)	Moyenne 14 ans	Enquête en milieu scolaire suivi d'entrevues à domicile et questionnaire aux parents Comparaison entre les garçons et les filles, intégration de théories

(Johansson et Kempf-Leonard, 2009)	États-Unis (Texas)	Recherche quantitative	10 405 jeunes ont été devant un tribunal pour adolescents en 2002-2003	Entre 12 et 16 ans Moyenne 15.9 ans	Valider la théorie de Howell à l'aide d'un échantillon de jeunes contrevenants
(Young, 2009)	Royaume-Uni	Recherche qualitative	25 jeunes femmes dont 22 caucasiennes, 2 caraïbes africaines et 1 ascendance mixte	Entre 14 et 20 ans Moyenne 16 ans	Examine la participation des membres féminins et leurs comportements violents
(Park <i>et al.</i> , 2010)	États-Unis	Recherche quantitative	2 552 jeunes entre 1997 et 2002 de National Longitudinal Survey of Youth	Entre 12 et 16 ans	Différences de genre dans les facteurs de risque et de protection pour les actes délinquants à la fin de l'adolescence
(Corriveau et Dorais, 2010)	Canada (Québec)	Article			Portrait des garçons et des filles au niveau de la prostitution dans les gangs de rue
(Haymoz et Gatti, 2010)	Italie et Suisse	Recherche quantitative	Pourcentage égal de filles et de garçons 5 784 étudiants italiens et 3 459 étudiants suisses	Entre 13 et 16 ans	Évaluer la participation et l'impact des filles appartenant aux gangs
(Moloney <i>et al.</i> , 2011)	États-Unis (Californie)	Recherche qualitative	350 membres féminins auto identifiés dont 65 sont mères	Entre 15 et 31 ans Âge médian 21 ans	Expérience des jeunes filles membres de gangs qui sont devenues mères
(Kolb et Palys, 2012)	États-Unis (Californie)	Recherche qualitative Entrevues semi-structurées	10 femmes hispaniques	Entre 18 et 36 ans	Expliquer le rôle des filles dans les gangs de rue
(Peterson, 2012)	États-Unis	Article			Expliquer le rôle des filles dans les gangs de rue

(Petersen et Howell, 2013)	États-Unis	Article			Implication des filles dans les gangs de rue. Stratégies et interventions
(De La Rue et Espelage, 2014)	États-Unis (Wisconsin)	Recherche quantitative	8 588 étudiantes, dont 7 977 qui ont répondu à la question sur les gangs. Majorité caucasienne, mixte, noire, hispanique, asiatique, autre et autochtone.	Entre 7 <sup>e</sup> et 10 <sup>e</sup> année	Explorer les facteurs de risque de l'appartenance à un gang de femmes. Trois groupes de filles : celles qui ne font pas partie d'un gang (94.2%), celles qui ont subi des pressions pour se joindre à un gang, mais qui résistent (3.9%) et celles qui deviennent membres d'un gang (1.9%)
(Fredette et Béliveau, 2014)	Canada (Québec)	Chapitre livre			Caractéristiques des membres féminins
(Guay <i>et al.</i> , 2014)		Chapitre livre			Définition des gangs de rue
(Peterson et Panfil, 2014)	Angleterre (Oxford)	Chapitre livre			Définition, raisons de se joindre et quitter, rôles des membres féminins
(Chesney-Lind, 2015)	États-Unis	Chapitre livre			Perspective féministe, les circonstances qui incitent les filles à se joindre aux gangs, vision de la victimisation
(Hamel <i>et al.</i> , 2015)	Canada (Québec)	Chapitre livre Recension des écrits			État des connaissances sur le phénomène des gangs de rue

(Belknap et Bowers, 2016)	États-Unis	Article			Caractéristiques et rôles des filles. Grossesse en tant que membre de gangs
(Sutton, 2017)	États-Unis	Article			L'étendue et les caractéristiques des membres féminins
(Auyong <i>et al.</i> , 2018)	Royaume-Uni	Recherche quantitative	Environ 14 000 participants	Informations prises chez les jeunes à 5 ans, 7 ans et à 15,5 ans	Mieux comprendre la participation des femmes aux gangs dans un contexte européen à l'aide des données d'une étude de cohorte longitudinale britannique, l'Avon Longitudinal Study of Parents and Children (ALSPAC)
(Chisholm et Magee, 2018)		Chapitre de livre			Violence dans les gangs de rue, caractéristiques des femmes
(Lambine et Gaviria, 2018)	États-Unis	Article			Caractéristiques de membres féminins